

12

DEMANDE DE BREVET EUROPEEN

21 Numéro de dépôt: 82430030.5

51 Int. Cl.³: **A 45 C 11/22**
A 45 C 1/06

22 Date de dépôt: 06.10.82

30 Priorité: 06.10.81 FR 8118917
27.11.81 FR 8122461

43 Date de publication de la demande:
13.04.83 Bulletin 83/15

84 Etats contractants désignés:
AT BE CH DE GB IT LI LU NL SE

71 Demandeur: **Denko, Jacques**
Villa Les Trois Frères Traverse des Platrières
F-13012 Marseille(FR)

72 Inventeur: **Denko, Jacques**
Villa Les Trois Frères Traverse des Platrières
F-13012 Marseille(FR)

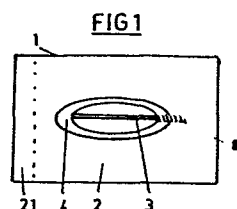
74 Mandataire: **Roman, Alphonse**
35 Rue Paradis
F-13001 Marseille(FR)

54 Dispositif de porte billets à fermeture étanche pour costume de bain et autres.

57 L'objet de l'invention concerne un dispositif de porte-billets à fermeture étanche pour costume de bain et autre.

Il est constitué par un étui imperméable à parois élastiques (1) comportant sur l'orifice d'introduction ou d'extraction (3) une fermeture formée par une barette amovible rigide, s'adaptant sur un profil cercléur (4) élastique rapporté sur la paroi porteuse.

Il est plus particulièrement destiné à permettre au baigneur de conserver sur lui les billets de banque, alors qu'il laisse ses effets sur la plage afin d'éviter les vols ou pertes.



- 1 -

Dispositif de porte-billets à fermeture étanche pour
costume de bain et autre.

L'objet de l'invention concerne un dispositif de porte-billets à fermeture étanche pour costume de bain et autre.

- 5 Il est plus particulièrement destiné à permettre au baigneur de conserver sur lui les billets de banque, alors qu'il laisse ses effets sur la plage afin d'éviter les vols ou pertes.
- 10 Lorsqu'on est dans l'obligation de quitter ses vêtements sur un lieu public, telle un plage, on doit, soit en confier la garde à une personne, soit les abandonner, il arrive souvent qu'à ce moment on subtilise dans les portefeuilles ou porte-monnaie,
- 15 l'argent qui s'y trouve.

Le dispositif suivant l'invention supprime ces inconvénients et permet de conserver sur soi, les billets de banque sans que le porteur soit incom-

20 modé par l'encombrement de l'accessoire de sécurité, ni que le contenu ne soit endommagé par l'eau.

Il est constitué par un étui imperméable à parois élastiques comportant sur l'orifice d'introduction ou d'extraction une fermeture formée par une barette amovible rigide, s'adaptant sur un profil cercleur élastique rapporté sur la paroi porteuse.

Sur les dessins annexés, donnés à titre d'exemple non limitatif, d'une des formes de réalisation de l'objet de l'invention :

la figure 1 montre le porte-billets vu en plan par le dessus. la figure 2 représente la barette rigide amovible. la figure 3 est une vue en coupe d'un mode de réalisation de fermeture. la figure 4 représente un étui rigide avec la fermeture étanche. la figure 5 montre l'application du dispositif sur un bracelet. la figure 6 est une vue en élévation d'un costume de bain avec pochette pour l'étui. la figure 7 est une vue en perspective d'un porte-billets à double étui. la figure 8 représente la pochette vu en plan dans son ensemble. les figures 9, 10 montrent les couvercle et capacité vus en coupe. la figure 11 représente vu en coupe et en élévation l'assemblage des éléments

- 3 -

Le porte-billets figures 1, 2, 3 est constitué par un étui semi-rigide en caoutchouc ou résine synthétique, dont le parement supérieur 2 comporte une fente d'introduction 3 cerclée par une garniture
5 élastique 4 formant gorge circulaire 5 avec bords supérieurs débordants 6.

Cette garniture élastique peut être rapportée et soudée à la paroi ou inversement.

10

Dans le cerclage élastique est introduit la barette rigide 7 pouvant être munie d'une tirette 8 facilitant son extraction. Une tirette 8' est placée sur la garniture élastique 4.

15

Après avoir introduit les billets par la fente 3, on introduit la barette rigide 7 dans la gorge périphérique 5 qui la cercle.

20 La tension omnidirectionnelle opérée par cet élément rigide sur la paroi cerclée élastique assure une fermeture étanche.

25 La pression élastique est répartie aussi bien dans les plans verticaux qu'horizontaux et empêche toute pénétration de l'eau.

Ce dispositif de fermeture, d'une très grande efficacité comporte l'avantage de ne présenter aucune
30 saillie extérieure ce qui permet de glisser le portefeuille dans la poche 9 du maillot de bain 10.



- 4 -

Ce maillot peut porter à la ceinture 11 généralement élastique, des petites poches 12, 13 pour la monnaie métallique.

5 Le porte-billets suivant une variante d'exécution peut être constitué figures 4, 5 par un étui rigide 14 recevant un obturateur 15 avec fermeture 16 (Fig 1, 2, 3), il se place aisément sur un bracelet 17 portable au poignet.

10 Cet étui peut être à double compartiment 18, 19 ayant chacun une fermeture 20.

15 Pour empêcher tout glissement de l'étui 1, une de ses faces peut recevoir une garniture soit adhésive, soit accrochante 21, (Fig 1)

20 Les figures 8, 9, 10, 11 représentent une variante d'exécution suivant laquelle la pochette 21 est en matière souple et élastique, son parement supérieur 22 comporte une large ouverture 23 facilitant l'introduction des billets ou autres. Sa périphérie 24, 25, 26 forme une bordure élastique. Un passant 28 permet une suspension.

25 Le couvercle 29 est rigide. Il comporte périphériquement une mortaise 30 permettant la pénétration de la bordure 24, 25. Une tirette 31 permet son extraction. L'extensibilité de la pochette permet à
30 la poche 33 de se déformer (position 32). Une cavité 34 pratiquée sous le couvercle peut contenir un produit déshydratant.

- 5 -

Toutefois les formes, dimensions et dispositions des différents éléments pourront varier dans la limite des équivalents comme d'ailleurs les matières utilisées pour leur fabrication, sans changer pour cela la conception générale de l'invention qui vient d'être décrite.

- 1 -

esb a Revendications de brevet

9°

1. Dispositif de porte-billets à fermeture étanche destiné à être conservé sur lui par un baigneur abandonnant ses effets sur une plage, se caractérisant par le fait que l'étui porteur est constitué par des parois étanches (1) semi-rigides, comportant sur un de ses parements, une fente d'introduction (3) entourée par une garniture élastique (4) de préférence oblongue présentant une gorge périphérique (5) à profil supérieur (6) débordant, cerclant une barette rigide (7).

2. Dispositif suivant la revendication 1 se caractérisant par le fait que la barette rigide (7) a un profil correspondant au cerclage élastique (4) avec tirette (8') entourant la fente d'introduction (3) mais présentant une dimension légèrement supérieure pour provoquer une tension omnidirectionnelle.

3. Dispositif suivant la revendication 1 se caractérisant par le fait que la barette comporte une tirette (8) de manèvement, et que la paroi de l'étui peut être munie d'une garniture adhésive empêchant son glissement dans la poche (9) du maillot (10).

4. Dispositif suivant la revendication 1 se caractérisant par le fait que suivant une variante d'exécution, la fermeture étanche (15, 16) se place sur un étui rigide (14) et peut se monter sur un bracelet de poignet (17).

- 2 -

5. Dispositif suivant la revendication 1 se caractérisant par le fait que le porte-billets peut comporter deux poches (18, 19).

- 5 6. Dispositif suivant la revendication 1 se caractérisant par le fait que la capacité en matière souple et élastique comporte une large ouverture dont la bordure pénètre dans la mortaise périphérique du couvercle rigide.

1/2

FIG 1

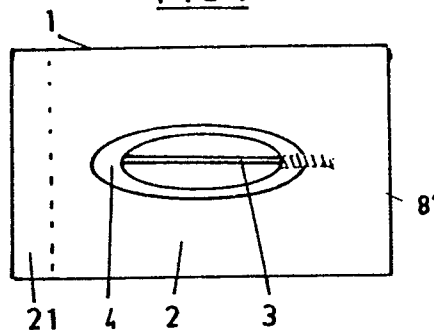


FIG 2

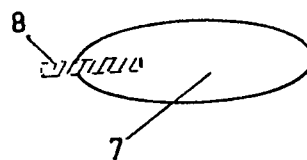


FIG 3

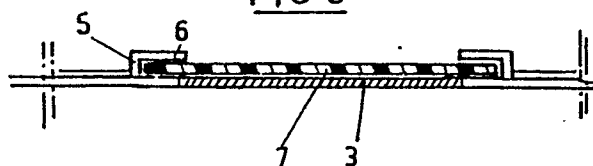


FIG 4

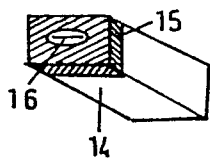


FIG 5

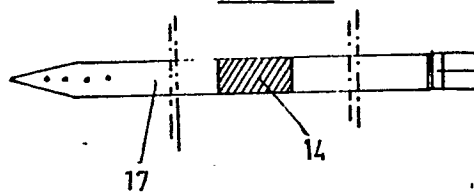


FIG 6

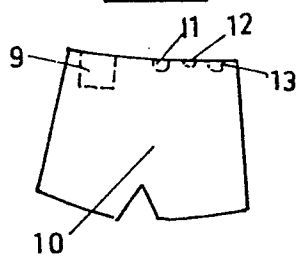
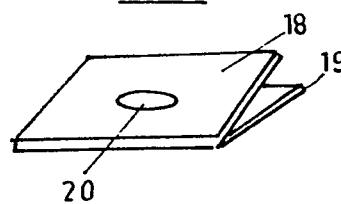
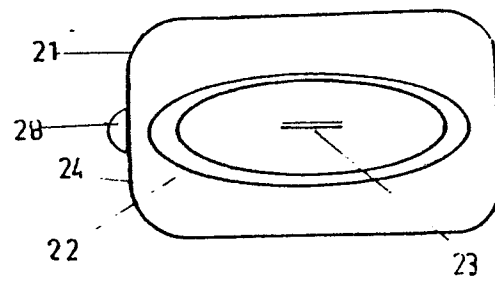
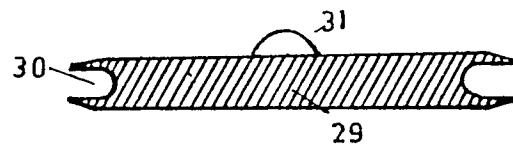
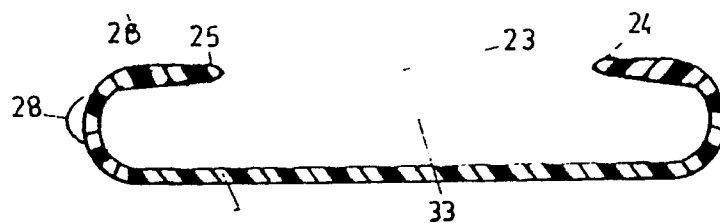
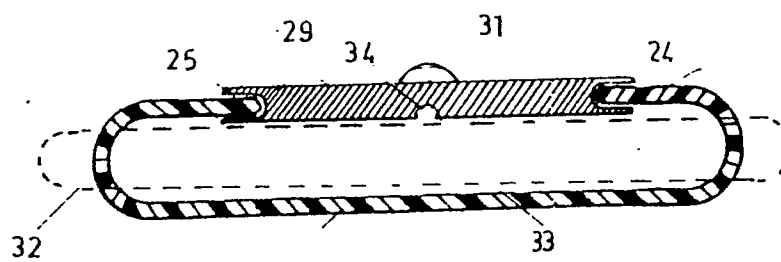


FIG 7



$\frac{2}{2}$ FIG 8FIG 9FIG 10FIG 11



Office européen
des brevets

RAPPORT DE RECHERCHE EUROPEENNE

0076776

Numéro de la demande

EP 82 43 0030

DOCUMENTS CONSIDERES COMME PERTINENTS			
Catégorie	Citation du document avec indication, en cas de besoin, des parties pertinentes	Revendication concernée	CLASSEMENT DE LA DEMANDE (Int. Cl. 2)
A	US-A-4 194 655 (TILLOTSON)		A 45 C 11/22 A 45 C 1/06
A	FR-A-1 468 629 (MUGNIER)		
A	US-A-2 401 065 (GONZALEZ)		
A	DE-C-1 170 860 (KOLLER)		
A	GB-A- 395 110 (HOOKER)		
			DOMAINES TECHNIQUES RECHERCHES (Int. Cl. 3)
			A 45 C B 65 D
Le présent rapport de recherche a été établi pour toutes les revendications			
Lieu de la recherche LA HAYE		Date d'achèvement de la recherche 12-01-1983	Examineur SIGWALT C.
CATEGORIE DES DOCUMENTS CITES			
X : particulièrement pertinent à lui seul Y : particulièrement pertinent en combinaison avec un autre document de la même catégorie A : arrière-plan technologique O : divulgation non-écrite P : document intercalaire		T : théorie ou principe à la base de l'invention E : document de brevet antérieur, mais publié à la date de dépôt ou après cette date D : cité dans la demande L : cité pour d'autres raisons & : membre de la même famille, document correspondant	